

## L'action de Paris pour relever le défi de l'accueil des migrants

26 mai 2016

### 1 an d'action

- **février 2015** : adoption, avant la crise des réfugiés, du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, mobilisant plusieurs centaines d'acteurs parisiens. 100 engagements + 30 millions de dépenses nouvelles engagées sur la mandature.
- **mai 2015** : adoption du plan d'amélioration de l'accueil des mineurs isolés étrangers à Paris. 15 engagements, dont la création d'un dispositif garantissant notamment la mise à l'abri de tous les jeunes avant leur évaluation sociale et la création d'une équipe dédiée pour faciliter leur autonomisation.
- **juin 2015** : fin du campement Boulevard de la Chapelle. Depuis lors, une vingtaine d'opérations humanitaires (et non de police) ont été conduites, proposant à 9 000 personnes une solution d'hébergement.
- **juillet 2015** : ouverture d'un nouveau dispositif d'hébergement et d'accompagnement des jeunes migrants majeurs scolarisés dans les lycées parisiens en situation de rue, permettant la poursuite leurs études.
- **été 2015** : occupation de l'ancien Lycée Jean Quarrée (19<sup>ième</sup>). La ville a par la suite négocié avec les occupants une sortie des lieux sans recours à l'usage de la force publique, plus de mille personnes prises en charge. Aujourd'hui, le bâtiment accueille un centre d'hébergement associant étroitement les habitants du quartier à son fonctionnement.
- **septembre 2015** : appel de la Maire de Paris à toutes les initiatives pour l'accueil des migrants, se concrétisant par la mise ne place d'une plateforme mobilisant une centaine d'acteurs de tous horizons et de nombreux parisiens qui construisent ensemble le plan de mobilisation de la Communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés.
- **depuis octobre 2015** : mise en œuvre des engagements pris (cf. infra.).

**aujourd'hui** : la Maire de Paris appelle à intensifier les efforts en matière de création de places d'hébergement, à accélérer les procédures de demandes d'asile, et à mettre en place une nouvelle méthode de prise en charge en temps réel des migrants afin de prévenir la constitution de nouveaux campements.

# Repères

## Les notes de la Fédé

### Chiffres clés

- **9 000** : migrants présents dans l'espace public parisien auxquels a été faite une proposition d'hébergement depuis juin 2015 dans le cadre de 20 opérations humanitaires de mises à l'abri (dont 600 migrants vulnérables pris en charge directement par la Ville)
- **1 500** : mineurs isolés étrangers pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance de la Ville de Paris
- **1 250** : nouvelles places d'hébergement construites au cours des 12 derniers mois à Paris grâce à la mise à disposition à titre gratuit de foncier par la Ville à l'État
- **3.9** : pour 1000 habitants, le nombre de places parisiennes en centre d'hébergement et en centre d'accueil pour demandeurs d'asile, contre 1.5 en moyenne Ile-de-France (aucun département > 2).

### Exemples d'engagements tenus et de mesures prises par Paris au cours des 12 derniers mois

- **Refonte du dispositif parisien d'accompagnement des mineurs isolés étrangers** : évaluation sociale, accès aux soins, accompagnement vers l'autonomie, aide aux démarches de régularisation (1 500 jeunes pris en charge au titre de leur minorité ou de leur accompagnement vers l'autonomie dans le cadre d'un contrat jeune majeur, soit 30% des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance parisienne).
- Mise à disposition de foncier permettant la création par l'État de **1250 nouvelles places d'hébergement** entre l'été 2015 et l'été 2016.
- Création dispositif d'hébergement des **jeunes migrants** dès leur arrivée sur le territoire parisien présents dans l'espace public parisien en attente de l'évaluation de leur évaluation sociale ;
- Mise en place avec l'État d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement pour les **jeunes migrants Lycéens** majeurs en situation de rue
- Ouverture d'un centre d'hébergement de la ville spécifiquement dédié à l'accueil des **femmes migrantes enceintes** ou accompagnées d'enfants en bas âges ;
- Ouverture du **premier** des 5 nouveaux **restaurants solidaires** créés d'ici 2020.
- Mise à disposition d'un nouveau dispositif de **coffre-fort numérique** dans les gymnases et centres d'hébergement au cours de ce plan hiver, qui sera progressivement généralisé.
- Mobilisation d'une plateforme (« **jemengage.paris** ») permettant la mise en relation de bénévoles, des associations et des migrants

*Et pour les 12 prochains mois : au-delà des mesures d'urgence qui seront intensifiées (hébergement, aide alimentaire), l'objectif sera de relever le défi de l'intégration, avec la généralisation des initiatives et innovations les plus prometteuses développées au cours des douze derniers mois en matière d'apprentissage du français, d'accès à la culture, de rencontres et d'échanges et entre migrants et parisiens.*